

3 G WIN
Société par actions simplifiée au capital social de 20.000 €
Siège social : 8 rue Rossini, résidence Palais Armida 06000 Nice
530 572 981 RCS NICE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 2 OCTOBRE 2024

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 2 octobre,

La soussignée :

- **3GWIN HOLDING**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, ayant son siège social situé 107 rue Francis de Pressensé 33110 Le Bouscat, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés sous le numéro 933 399 248, représentée par son président, la société M LOG CAPITAL, elle-même représentée par la société RUBICON CONSEIL, elle-même représentée par son Président, M. Thorsten Ahns,

Associé, détenant la totalité des actions composant le capital social de la Société (l'« **Associé Unique** ») ;

a, conformément aux dispositions légales et statutaires, statué sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation du nouveau président de la Société ;
- Désignation d'un directeur général de la Société ;
- Transfert de siège social ;
- Modification corrélative des statuts ; et
- Pouvoirs pour les formalités.

Les documents mis à la disposition de l'Associé Unique étaient les suivants :

- La lettre de démission du mandat de président de M. Dominique Girard ;
- le texte des projets des décisions ; et
- les statuts de la Société.

L'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Désignation du nouveau président de la Société

L'Associé Unique, connaissance prise de la lettre de démission de M. Dominique Girard de son mandat de président de la Société avec effet en date de ce jour, **désigne** en qualité de Président de la Société, avec effet en date de ce jour :

- **3GWIN HOLDING**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, ayant son

siège social situé 107 rue Francis de Pressensé 33110 Le Bouscat, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés sous le numéro 933 399 248, représentée par son président, la société M LOG CAPITAL, elle-même représentée par la société RUBICON CONSEIL, elle-même représentée par son Président, M. Thorsten Ahns,

Le représentant permanent de 3GWIN Holding est :

- **Monsieur Thorsten Ahns**, né le 29 juillet 1982 à Düren (Allemagne), de nationalité française, demeurant 107 rue Francis de Pressensé - 33110 Le Bouscat ;

3GWIN Holding est nommée Président pour une durée indéterminée.

Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, sous réserve des attributions exercées par l'associé unique et dans la limite de l'objet social et des limitations de pouvoirs éventuelles.

L'Associé Unique **décide** d'attribuer une rémunération annuelle de 20 000 € pour ses fonctions de Président.

Il aura également droit, sur justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'exercice de ses fonctions et dans l'intérêt de la Société.

DEUXIEME DECISION

Désignation d'un directeur général de la Société

L'Associé Unique **désigne** en qualité de directeur général de la Société, avec effet en date de ce jour, :

- **M. Sébastien Charnet**, né le 23 juillet 1977 à Vichy, de nationalité française, demeurant 484 avenue Paysagères – Lattes (34) ; et

M. Sébastien Charnet est désigné directeur général de la Société pour une durée indéterminée.

Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, sous réserve des attributions exercées par l'associé unique et dans la limite de l'objet social et des limitations de pouvoirs éventuelles.

L'Associé Unique **rappelle** que les conditions de l'exercice de son mandat ont été fixées dans le cadre d'une convention de mandat social conclue ce jour.

TROISIEME DECISION

Transfert de siège social

L'Associé Unique **décide** de transférer, avec effet à compter du 1^{er} novembre 2024, le siège social de la Société à l'adresse suivante :

132 rue Fondaudège - 33000 Bordeaux

QUATRIEME DÉCISION

Modification corrélative des statuts de la Société et pouvoirs au Président de la Société

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique **décide** de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui sera rédigé comme suit :

« **ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL**

Le siège social demeure fixé : 132 rue Fondaudège - 33000 Bordeaux

Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département par simple décision du Président, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée, et en tout autre lieu suivant décision collective extraordinaire des associés. ».

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au Président de la Société à l'effet de modifier les statuts et, de manière générale, prendre toute décision et réaliser toute formalité en lien avec les présentes modifications statutaires.

CINQUIEME DÉCISION

Pouvoirs pour formalités

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

oOo

[signature page suivante]

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.



3GWIN HOLDING

Représentée par MLOG
Capital

Elle-même représentée par
RUBICON CONSEIL

Elle-même représentée par
M. Thorsten Ahns